

n° 1

Date de publication  
05 04 2022

## Viticulture



### À retenir cette semaine

Les stades phénologiques des vignobles observés ce lundi 4 avril vont de bourgeon d'hiver (00-01) à éclatement des bourgeons (06). Seuls les vignobles Côtes du Rhône septentrionales, Ardèche sud et Diois font l'objet de suffisamment d'observations pour rédiger une synthèse pertinente.

**Excoriose** : Des symptômes hivernaux d'excoriose observés. Il faut procéder à des comptages parcellaires pour juger objectivement de la situation de la parcelle. Un seuil indicatif de 10% de ceps touchés peut être considéré comme un repère dans le raisonnement vis-à-vis de cette maladie.

Les symptômes, plus présent cette année, sont liés aux conditions pluvieuses du printemps dernier qui a occasionné des contaminations plus importantes que d'habitude. En condition sèche, le champignon ne se développe pas. Le risque de contamination pour 2022 va dépendre des conditions d'humidité au début de la reprise végétative.

**Manges bourgeons** : les manges bourgeons restent des ravageurs secondaires mais qui peuvent impacter certaines parcelles (peu nombreuses et souvent les mêmes). Là aussi, il faut observer les parcelles sensibles et juger au cas par cas. Seuil indicatif de 15% de ceps attaqués dans la parcelle, c'est-à-dire au moins un bourgeon atteint sur le cep. Bien souvent, il n'y a rien à faire ; on « constate » les dégâts !

Méthode de comptage : observation sur 100 ceps (20 stations de 5 ceps consécutifs répartis dans la parcelle). Notation du nombre de pieds avec au moins un bourgeon évidé. Dès qu'un bourgeon est mangé sur le cep, le pied est considéré comme attaqué. Il est inutile de dénombrer tous les bourgeons mangés sur un même cep.

**Mildiou** : les œufs d'hiver ne sont pas mûrs. Aucun risque

**Black-rot** : les ascospores ne sont pas mûres. Aucun risque

BSV réalisé en fonction des observations de la situation sanitaire des vignobles à partir des données de la base Latitude pour les vignobles suivis dans le cadre du réseau de parcelles en Auvergne-Rhône-Alpes. Observations effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations.

L'analyse de risque s'appuie localement, lorsque disponible, sur l'utilisation de modèles de simulation : Milstop, Potentiel Système, Rimpro...

Cette année, le réseau comprend 155 parcelles observées par 39 observateurs sur 21 cépages différents.

**66 parcelles observées** le 4 avril 2022.



## Prophylaxie et méthodes alternatives

Dans le cadre du plan Ecophyto II+ et d'une lutte phytosanitaire la moins impactante possible, il faut privilégier avant toute chose **les mesures prophylactiques et le recours aux méthodes alternatives**.

Se référer au site EcophytoPic :

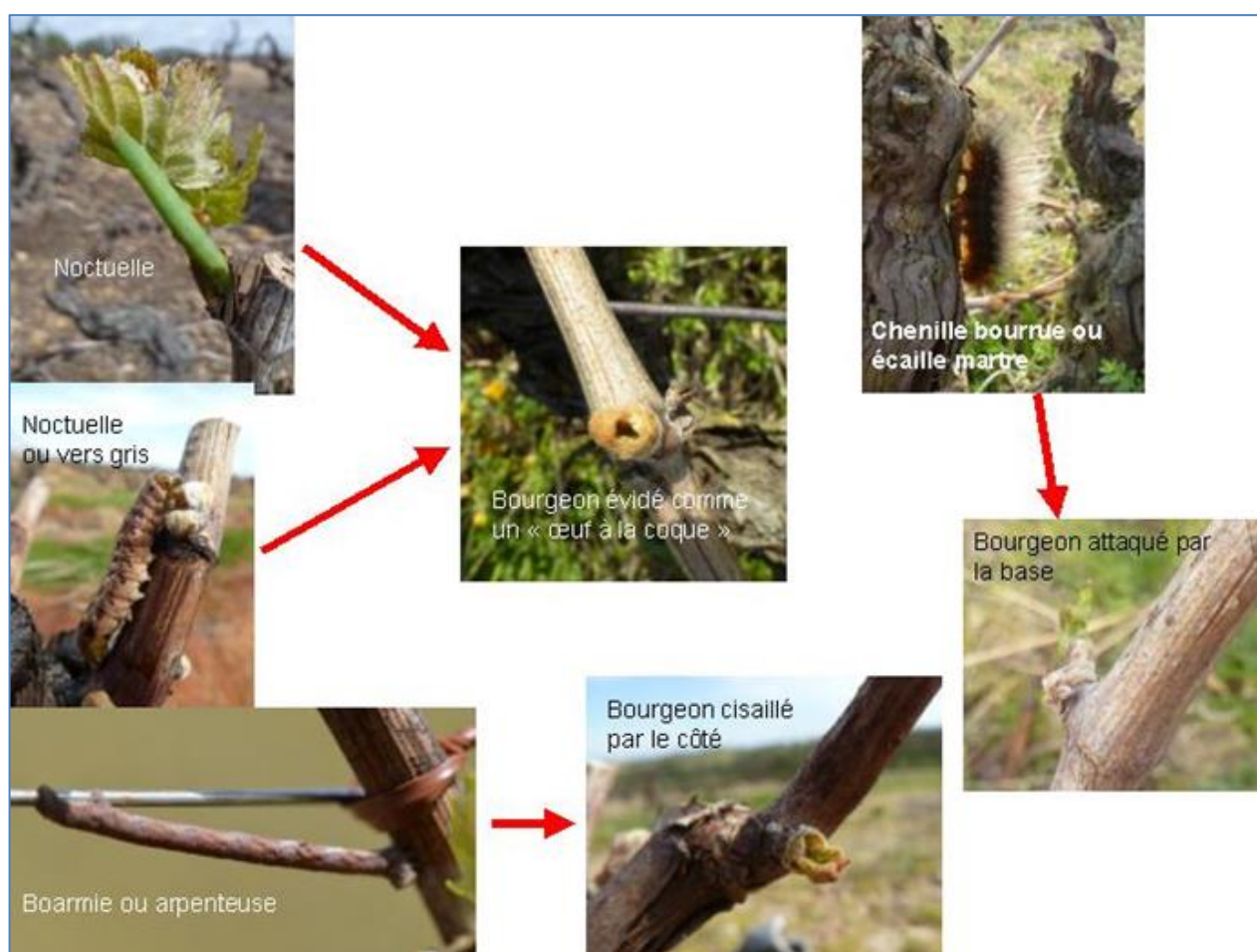
<https://ecophytopic.fr/search/ecophytopic?keys=viticulture&f%5B0%5D=filiere%3A245>

Note de service DGAL/SDQSPV pour la liste actualisée des produits de biocontrôle

<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Les notes nationales seront disponibles par lien à suivre en fonction de l'actualité phytosanitaire et de leur parution ou réactualisation.

## Vu dans les vignes



*Symptôme hivernal d'excortiose*

## **Vignoble Beaujolais – Coteaux du Lyonnais**

Pas ou peu d'observations cette semaine ; vignes trop peu avancées

## **Vignoble Forez - Roannais**

Pas ou peu d'observations cette semaine ; vignes trop peu avancées

## **Vignoble Savoie - Bugey**

Pas ou peu d'observations cette semaine ; vignes trop peu avancées

# Vignoble Côtes du Rhône nord

Données du réseau : **13** parcelles renseignées sur 31

## Stades phénologiques

Cépages	Le plus tardif	Majoritaire	Le plus avancé
Syrah	début de gonflement des bourgeons (02)	pointe verte (05)	Entre pointe verte et 1 <sup>ère</sup> feuille étalée (06 – 07)
Viognier (1 parcelle observée)		éclatement des bourgeons (06)	
Marsanne	bourgeon dans le coton (03)	pointe verte (05)	Pointe verte nettement visible (05-06)
Roussanne (1 parcelle observée)		bourgeon dans le coton (03)	

## Excoriose (Phomopsis viticola ou Diaporthe ampelina)

NOMBRE CEPS AVEC AU MOINS 1 SYMPTOME / 100 Ceps	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	<b>2</b>	<b>15</b>
0-5	8	62
5-30	3	23
>30	0	0

## Résumé de la situation phytosanitaire

Les stades vont de bourgeons dans le coton à 1 feuille étalée pour les secteurs les plus précoces. Des symptômes d'excoriose sont visibles sur le vignoble de manière fréquente, mais peu de parcelles dépassent les seuils d'intervention.

En situation précoce (Condrieu), **des papillons de cochylys et eudémis ont été piégés.** (3 eudémis et 8 cochylys) Les vols de tordeuses commencent ou vont commencer dès que le climat se radoucira.

A ce jour pas de dégâts de gel connu sur le vignoble.  
Situation à confirmer dans les jours qui viennent...

# Vignoble Diois

Données du réseau : 21 parcelles renseignées sur 22

## Stades phénologiques

Cépages	Le plus tardif	Majoritaire	Le plus avancé
Aligoté (1 parcelle suivie)		bourgeon d'hiver (01)	
Muscat	bourgeon d'hiver (01)	début de gonflement des bourgeons (02)	début éclatement bourgeons (03-05)
Clairette	bourgeon d'hiver (01)	bourgeon dans le coton (03)	bourgeon dans le coton (03)

## Excoriose (Phomopsis viticola ou Diaporthe ampelina)

NOMBRE CEPS AVEC AU MOINS 1 SYMPTÔME / 100 Ceps	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
Absence	7	37
0-5	7	37
5-30	5	26
>30	0	0

## Résumé de la situation phytosanitaire

Le démarrage des observations sur notre réseau cette semaine montre que le débourrement débute sur les secteurs les plus précoces.

Sur les parcelles du réseau, les stades phénologiques des Muscats sont compris entre « repos d'hiver » et « pointe verte de la pousse visible » en situation précoce.

Pour les Clairettes, les stades sont compris entre « repos d'hiver » et « bourgeon dans le coton ».

**Excoriose** : sur les parcelles observées, aucune ne présente de symptôme supérieur à 10%. Assez peu de risque donc.

Aucun symptôme de mange bourgeons enregistré ce lundi.

Début avril est marqué par un épisode de froid : jusqu'à -3.5°C sous abris à Beaufort-sur-Gervanne le 04 Avril. Il est encore tôt pour observer et évaluer les éventuels dégâts.

# Vignoble Sud Ardèche

Données du réseau : 32 parcelles renseignées sur 39

## Stades phénologiques

Cépages	Le plus tardif	Majoritaire	Le plus avancé
Chardonnay	début de gonflement des bourgeons (02)	bourgeon dans le coton (03)	éclatement des bourgeons (06)
Gamay	début de gonflement des bourgeons (02)	bourgeon dans le coton (03)	début éclatement bourgeons (03-05)
Grenache N	intermédiaire (01-02)	bourgeon dans le coton (03)	éclatement des bourgeons (06)
Merlot	début de gonflement des bourgeons (02)	bourgeon dans le coton (03)	début éclatement bourgeons (03-05)
Syrah	Fin gonflement bourgeons (02-03)	bourgeon dans le coton (03)	pointe verte (05)
Carignan		bourgeon dans le coton (03)	

## Excoriose (Phomopsis viticola ou Diaporthe ampelina)

NOMBRE CEPS AVEC AU MOINS 1 SYMPTOME / 100 Ceps	Nombre de parcelles notées	% parcelles (sur parcelles notées)
	<b>26</b>	
Absence	18	69
0-5	1	4
5-30	7	27
>30	0	0

## Résumé de la situation phytosanitaire

Les stades phénologiques vont de bourgeon dormant / début gonflement (01-02) à éclatement du bourgeon (06) dans les secteurs les plus précoces. (St Marcel d'Ardèche...). Le stade majoritaire est bourgeon dans le coton (03).

**Excoriose** : quelques parcelles atteignent 40% de sarments symptomatiques (seuil indicatif de nuisibilité largement dépassé !). Cependant, le contexte parcellaire prime en la matière et les observations in situ doivent être réalisées.  
**Tenir compte de l'historique de contaminations de 2021.**

**Manges bourgeons** : seules 2 parcelles sur 26 observées présentent des bourgeons détruits. Peu de parcelles concernées.

Les % de bourgeons détruits sont de 4 et 12% et donc sous le seuil indicatif de nuisibilité.



# Prochain bulletin le 12 avril 2022

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée.  
<https://ecophytopic.fr/>

*Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication :** Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Coordonnées du référent :** Victor Moinard (CRAAURA) [victor.moinard@aura.chambagri.fr](mailto:victor.moinard@aura.chambagri.fr)

**Animateur filière/Rédacteur :** Nicolas BESSET - [nicolas.besset@rhone.chambagri.fr](mailto:nicolas.besset@rhone.chambagri.fr) et Julien HUBAIL - [syndicat@vinsdubugey.net](mailto:syndicat@vinsdubugey.net)

**À partir d'observations réalisées par :** les Chambres d'Agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, FREDON-AURA, ADABIO, Groupe Oxyane, C.A.Mâconnais.Beaujolais, GAIC CHOLAT, Soufflet Vigne, Ecovigne, Ets Perret, Agamy, Oedoria, Vignerons des Pierres Dorées, Vinescence, UVICA, Cellier des Gorges de l'Ardèche, Cave de Tain l'Hermitage, Cave de Jaillance, Cave de Saint-Désirat, Cooptain, Experenn, Groupe Bernard, Latour Ardèche, EPL Olivier de Serres / Ferme expérimentale Le Pradel, Syndicat des Vins du Bugey.

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité*

